

L'an deux mille vingt, le mardi premier septembre, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis en séance publique, à 18h45 à la salle des fêtes de La Loupe, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD.

Date de convocation : 26 août 2020

Secrétaire de séance : M. Bruno JEROME

Etaient présents :

M. MARTINEAU Laurent, M. MOCOgni Marc, M. LEGROS Eric, M. GUILLEMET Philippe, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. BOUTELOUP Jean-François, M. MONNIER David, Mme FILOCHE Marie-Line, M. VALLEE Dominique, Mme PISTRE Brigitte, Mme HUILLERY Denise, M. GERARD Eric, Mme CORDIER Catherine, M. JEROME Bruno, Mme WAGNER Dominique, M. LAFOY Michel, Mme BOUIX-ECHIVARD Séverine, M. THOMAS Michel, M. TRAN Roger, Mme COUTEL Stéphanie, M. PILFERT Jean-Louis, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, M. HENRY Jacques, M. FEZARD Francis, Mme HERVET Monique, M. ROUSSEAU Waldeck, Mme GACHE Marjorie, M. BARRAL Christophe, Mme COUDRAY Bernadette, M. GENTY Benoit, M. CERCEAU Jean-Michel, M. BORDIER Christophe, M. PROVOT Victor, M. BLAZEJEWSKI Frédéric, Mme OBE Cornélia, Mme GUERIN Colette

Assistaient également : Mme CHEVALIER Marylène, M. LE FUR Patrick, M. DELANGLE Bruno (DGS), Mme DUEZ Estelle (DGA)

Excusés : M. DOGIMONT André, M. MASSON Fabien, Mme DESSE Nelly

Pouvoirs :

M. DOGIMONT André donne pouvoir à M. VALLEE Dominique

Mme DESSE Nelly donne pouvoir à M. BIZARD Michel

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2020
- Désignation des élus dans les instances extérieures
  - SMAR
  - SMO Eure et Loir Numérique
  - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Perche (PETR) : Référents PCAET, LEADER, SCOT, Plan de mobilité rurale
  - Parc Naturel Régional du Perche (PNR) : Conseil syndical et référents charte forestière, randonnée, Natura 2000, Projet Alimentaire de territoire
  - Mission Locale (MILOS 28)
  - Centrale d'achat APPROLYS
  - Territoire d'Energie 28
  - Aire des Manoirs du Perche
  - Comité National d'Action Sociale (CNAS)
  - Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Loir et de l'Huisne
- Point sur la constitution des instances intérieures
- Point d'information sur le Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPIC)
- SPANC : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)
- Questions diverses

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. Bruno JEROME est nommé secrétaire de séance

## **2. Approbation du Procès-verbal de la séance du 30 juin 2020**

Le Conseil approuve ce Procès-verbal à l'unanimité.

## **3. Désignation des élus dans les instances extérieures**

Délibération n°59-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

### **OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès du SMAR Loir 28**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
Martial LECOMTE	Jean-Michel CERCEAU
Jérôme GARNIER	Eric LEGROS
Jean-François BOUTELOUP	Frédéric SAMSON
Yvette ADAM	Josette BRILLAND
Davis MONNIER	Yves RUEL

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès du SMAR Loir 28*

Délibération n°60-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

### **OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès SMO Eure et Loir Numérique**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
Stéphanie COUDEL	Dominique VALLEE
Eric GERARD	Michel THOMAS

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès du SMO Eure et Loir Numérique*

Délibération n°61-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

### **OBJET : Référents de la CDC Terres de Perche auprès du Pôle d'équilibre Territorial et Rural du Perche (PETR)**

Le Président procède à l'élection des référents

Groupe	Titulaires	Suppléants
Plan Climat Air Energie (PCAET)	Martial LECOMTE	Jean-Michel CERCEAU
LEADER	Victor PROVOT René ROUSSELLE	Frédéric BLAZEJEWSKI Denise HUILLERY
SCOT	Eric LEGROS	Marc MOCOJNI
Plan de mobilité rurale	Eric LEGROS Michel THOMAS Victor PROVOT	

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de référents auprès du PETR du Perche*

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès du Parc Naturel Régional du Perche**

Le Président procède à l'élection des délégués

Groupe	Titulaires	Suppléants
Conseil Syndical	Brigitte PISTRE	Roger TRAN
Charte Forestière	Martial LECOMTE	Eric GERARD
Natura 2000	Martial LECOMTE	Jean-Michel CERCEAU
Projet Alimentaire de Territoire	Séverine BOUIX ECHIVARD Bruno JEROME Victor PROVOT	Laurent MARTINEAU Catherine CORDIER Dominique WAGNER

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès du Parc Naturel Régional du Perche*

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès d'Eure et Loir Ingénierie**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
Martial LECOMTE	Jean-Michel CERCEAU

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès d'Eure et Loir Ingénierie*

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès de la Mission Locale (MILOS)**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
Bruno JEROME	René ROUSSELLE
Christophe BARRAL	Eric LEGROS

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès de la MILOS*

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès d'APPROLYS**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
René ROUSSELLE	Michel THOMAS

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès d'APPROLYS*

Délibération n°66-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès de Territoire d'énergie Eure et Loir**

Le Président procède à l'élection des délégués

	Titulaires	Suppléants
Conseil Syndical	Martial LECOMTE	Christophe BARRAL
Commission consultative paritaire	Martial LECOMTE	

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès de Territoire d'énergie Eure et Loir*

Délibération n°67-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès de l'association des Aires des manoirs du Perche**

Le Président procède à l'élection des délégués

Titulaires	Suppléants
Victor PROVOT	Cornélia OBE

*Le Conseil communautaire approuve cette liste de délégués auprès de l'association des Aires des manoirs du Perche.*

Délibération n°68-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Le Président procède à l'élection du délégué

Titulaires
Frédéric BLAZEJEWSKI

*Le Conseil communautaire approuve la nomination de ce délégué auprès du CNAS*

Délibération n°69-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Huisne (SAGE)**

Le Président procède à l'élection du délégué

Titulaires
Martial LECOMTE

*Le Conseil communautaire approuve la nomination de ce délégué auprès du SAGE de l'Huisne*

Délibération n°70-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

**OBJET : Délégués de la CDC Terres de Perche auprès du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Loir (SAGE)**

Le Président procède à l'élection du délégué

Titulaires
Eric LEGROS

*Le Conseil communautaire approuve la nomination de ce délégué auprès du SAGE du Loir*

Délibération n°71-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

*Annule et remplace la délibération 48-20*

**Objet : Election des représentants de la CDC Terres de Perche auprès du SISS de Brou**

*Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne les personnes suivantes pour le représenter auprès du syndicat de transports scolaires de Brou le SISS.*

Si du secteur scolaire de Brou (SISS) Chassant/Frazé/La Croix du Perche	
Titulaire	Suppléant
Gérard TRECUL	Sébastien SALIOU
Yves RUEL	Marie-Line FILOCHE

#### **4. Désignation des délégués dans les instances intérieures**

i)

Conformément au schéma adopté par le Conseil lors de sa séance du 30 juin 2020, la **composition nominatives des instances suivantes sera proposée au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance du 22 septembre** (après la présentation de l'activités des services de la Communauté de communes le 8 septembre) :

- Conseil d'exploitation du Domaine de l'Abbaye (4 titulaires et 4 suppléants)
- Commission d'appels d'offres (5 titulaires + 5 suppléants)
- Commission Délégation de Services publics (5 titulaires + 5 suppléants)
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (un représentant par commune)
- Commission « travaux – équipements – environnement – assainissement » (de préférence au moins un représentant par commune)
- Commission « développement économique – tourisme » (de préférence au moins un représentant par commune)
- Commission « enfance jeunesse, affaires sociales et citoyenneté » (de préférence au moins un représentant par commune)
- Commission « aménagement – planification » (de préférence au moins un représentant par commune)

**Chaque commune est invitée à préparer ces décisions et communiquer le cas échéant les noms proposés à la CdC avant la séance du 22 septembre.**

ii)

En revanche, afin de répondre à un dossier dont le calendrier est contraint (le **FPIC** – voir plus bas), il paraît nécessaire de **composer nominativement dès à présent le groupe expert « finances – RH »**.

Délibération n°72-20 (40 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION)

#### OBJET : Désignation des membres du Groupe Expert Finances

Le groupe Expert Finances est chargé de la politique financière de la communauté de communes, il a en charge l'élaboration des budgets, leur suivi et leur contrôle.

Le Président est membre de droit de ce groupe, les autres membres sont ainsi désignés :

- René ROUSSELLE
- Denise HUILLERY
- Michel THOMAS
- Marylène CHEVALIER
- Dominique WAGNER
- Frédéric BLAZEJEWSKI

*Le Conseil communautaire approuve la nomination de ces membres du Groupe Expert Finances*

#### 5. Point d'information sur le Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPIC)

Les communes et la CdC ont été destinataires d'une lettre de Madame la Préfète en date du 3 août 2020 concernant le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Ce fonds a été institué en 2012 dans le but de diminuer les inégalités de ressources financières entre les collectivités locales. Les contributeurs et bénéficiaires du FPIC sont déterminés en fonction de la richesse des intercommunalités. L'échelle de comparaison est celle de « l'ensemble intercommunal » constitué par l'EPCI et ses communes membres.

**Notre ensemble intercommunal est bénéficiaire de ce fonds, à hauteur de 438 903 € en 2020.**

La CdC est alors chargée avec les communes membres d'établir, selon plusieurs possibilités de règles, la répartition de ce produit :

- entre la CdC et les communes
- Puis entre les communes elles-mêmes.

En fonction des orientations prises, cette répartition qui fait suite actuellement à la situation spécifique de notre EPCI (historique des deux CdC d'origine, compétences et charges transférées, harmonisation des compétences...), peut s'avérer complexe.

***C'est la raison pour laquelle il est proposé que ce dossier soit étudié et instruit par le groupe expert « finances » puis, la Conférence des Maires avant d'être proposé au Conseil Communautaire le 22 septembre 2020.***

#### 6. SPANC – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

M. Lecomte présente le RPQS du SPANC. Afin que chaque élu puisse le relire, il est proposé d'inscrire son approbation au conseil communautaire du 22 septembre 2020.

## **7. Questions diverses**

Sans objet

***L'ordre du jour étant terminé, le Président lève la séance à 20h00***

Vu pour être affiché le 2 septembre 2020

Le Président  
Eric GERARD



Les décisions du Conseil communautaire peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans les deux mois suivant leur publication.